

Marseille, 28 mars.

**Naples, 25.** — Les généraux Doda et della Chiesa ont été mis en disponibilité. Cette mesure est attribuée au peu de succès de ces généraux contre les bandes.

Des souscriptions sont ouvertes et l'on fait de grands préparatifs pour la fête de réception de Garibaldi. Les étudiants ont formé une légion pour se présenter au général.

Vienne, 27 mars.

**Athènes, 22.** — L'armistice de Nauplie a été prolongé de 48 heures. Le général Hahn s'est rendu dans cette place avec des instructions. Le roi aurait signé une amnistie.

Varsovie, 27 mars.

(Officiel.) Les nouvelles de la *Gazette de Breslau*, reproduites par plusieurs journaux sur Zamolski, détenu à la citadelle, sont complètement fausses. Il n'a pas subi le moindre mauvais traitement et jouit d'une parfaite santé. Une enquête est ordonnée par le gouvernement pour le constater légalement.

Madrid, 27 mars.

Dans le Congrès, M. Calvo Asensio a prononcé un discours très vif sur la liberté de la presse. La séance a été émouvante. Le gouvernement y a pris une attitude très énergique. La conclusion a été satisfaisante.

Madrid, 27 mars.

On assure qu'il est inexact que le sultan du Maroc se soit déclaré dans l'impossibilité de remplir les conditions du traité qu'il a signé avec l'Espagne.

## FAITS DIVERS.

Vous savez, dit un correspondant parisien, que l'auteur de la *Juive* a laissé à sa famille une fortune de plus modestes; on me cite à ce propos quelques traits qui font également honneur à la générosité et à la délicatesse de ses co-religionnaires de la haute finance parisienne.

Un agent de change, M. Rodrigue, a fait dire à M<sup>me</sup> Halévy qu'il avait entre les mains une somme de 80,000 fr. destinée à être partagée entre les deux filles de l'illustre défunt.

M. de Rotschild a fait une communication du même genre, en indiquant 10,000 francs de rente.

Enfin, MM. Pereire ont informé M<sup>me</sup> Halévy que son mari, intéressé dans l'affaire du boulevard Malesherbes, était propriétaire d'une maison située dans ce quartier et rapportant 20,000 fr. de rente, et qu'ils l'engageaient à ne pas se défaire de cet immeuble.

Les journaux de Lyon nous apportent la nouvelle de la mort de Mgr Franzoni, archevêque de Turin, qui, depuis le mois d'octobre 1850, s'était retiré à Lyon. Mgr Franzoni a succombé avant-hier, 26 mars, à l'âge de soixante-treize ans.

Issu d'une famille patricienne de Gènes, Mgr Franzoni compte dans sa famille deux oncles d'égale célébrité républicaine, un cardinal au XVII<sup>e</sup> siècle, enfin un frère, cardinal aussi, qui était préfet de la Sacré-Congrégation de la propagande.

C'était un homme bienfaisant. Les pauvres de Lyon comme ceux de Turin étaient l'objet de ses aumônes.

Il n'est bruit, à Bergerac, que d'un événement tragique qui aurait eu lieu tout récemment dans une campagne des environs de Sainte-Foy.

On sait, dit le *Journal de Bergerac*, que les cultivateurs ont l'habitude, le jour d'une noce, d'apporter aux nouveaux époux une soupe à l'ail connue sous le nom de *tourin*.

Cet usage aurait été suivi dans le lieu que nous venons d'indiquer; mais on aurait poussé la plaisanterie plus loin en introduisant dans la soupe plusieurs gouttes d'opium, afin d'endormir les époux.

Le lendemain, personne ne les voyant apparaître à une heure assez avancée, on pénétra dans leur appartement; mais on ne trouva que deux cadavres.

La justice informe, dit-on, sur ce triste événement que nous serions heureux de pouvoir démentir.

On lit dans le *Bien public* de Gand, sous la date du 24 mars :

La garde civique de notre ville a été avertie hier de se tenir prête à prendre les armes pour service d'ordre public, au premier roulement de tambour.

Ce matin, la grande garde a été doublée et les troupes sont consignées dans les casernes.

Au moment où nous mettons sous presse, la ville est calme; mais le bruit court que cette après-midi, deux grandes réunions d'ouvriers doivent avoir lieu. Les tisserands doivent, dit-on, se rassembler hors de la porte de Colline; les fileurs, à la plaine des Espagnols. Ces deux rassemblements se rencontreraient ensuite à l'intérieur de la ville.

On prétend aussi que M. Moysson, l'un des plus violents orateurs des meetings ouvriers, est arrivé hier à Gand.

Le lendemain, le *Journal de Gand* publiait ce qui suit :

Un grand nombre d'ouvriers colportiers sans travail se sont réunis hier au faubourg de la Colline. Une députation de vingt-cinq personnes, élue parmi les ouvriers les plus probes et les plus capables, est allée demander à l'hôtel du gouvernement une audience qui a été accordée immédiatement. Mais, comme les ouvriers craignaient que la députation ne fût trop nombreuse et n'éveillât, dans la ville, une

émotion inopportune, ils ont résolu de choisir quatre mandataires, qui ont fait à M. le gouverneur l'exposé de la triste situation de la classe ouvrière, et ont demandé instamment que le gouvernement y porte remède, pour autant qu'il est en son pouvoir de le faire.

Tout s'est passé avec le plus grand calme, et les journaux qui peignent, dans nous ne savons quel but, les intentions de nos ouvriers sous les couleurs les plus sombres, en ont été pour leurs frais d'imagination.

Il existe dans la Lorraine allemande un singulier préjugé. On croit qu'au décès de leur propriétaire, les abeilles desentrent les ruchers, si on néglige de faire officiellement part de l'événement à ces intéressants insectes. A la mort de M. Lallemand, le millionnaire de Lixheim, les gens de sa maison ont rempli scrupuleusement cette formalité. Le faire part a eu lieu, et un crêpe a été attaché à chaque ruche.

Les héritiers de M. Lallemand ont dû savoir gré à ces braves gens d'une si délicate attention, le rucher était, dit-on, très bien garni; au reste, le même préjugé existe en Bretagne.

C'est une preuve de la haute idée que se font les paysans de l'intelligence de ces insectes.

Les journaux anglais, qui ne cessent de réclamer contre les cruautés exercées envers les animaux, soutiennent en ce moment, en les appuyant de réflexions à fendre l'âme des ladies, la cause des animaux de boucherie que l'on conduit au marché à coups de lanieres en excitant contre eux les chiens que l'on dresse à mordre les pauvres bêtes qui s'écartent de la route.

Les réclamations formulées en faveur des bestiaux seront soumises au Parlement auquel un projet doit être soumis qui aurait pour but 1<sup>o</sup> d'empêcher ces tortures, préliminaires d'un supplice très terrible encore, l'égoûtage et l'assommoir; 2<sup>o</sup> d'obliger les bouchers à faire usage du chloroforme avant l'exécution. A ce sujet, une feuille de médecine pratique, qui a une grande autorité en Angleterre, tout en approuvant hautement l'esprit de la mesure, propose de la modifier de façon à lever l'obstacle provenant du prix élevé du chloroforme, en y substituant l'asphyxie par la vapeur du charbon de bois. Les animaux seraient enfermés dans un box hermétiquement clos, et soumis pendant le temps nécessaire à l'action somnifère de l'oxyde de carbone, et ils ne seraient mis à mort que lorsqu'ils auraient été ainsi réduits à un complet état d'insensibilité.

L'auteur de la proposition ajoute que par l'emploi de ce moyen, la chair serait plus tendre et le rendement de 8 à 10 % en plus.

Il y a donc beaucoup à gagner en appliquant immédiatement les mesures proposées pour éviter aux animaux des tortures inutiles et tout à fait indignes d'une nation civilisée.

Il serait bon que la touchante sollicitude du Parlement anglais fût invoquée en faveur des malheureux soldats de la Grande-Bretagne auxquels on fait subir, pour la moindre faute, des traitements épouvantables.

Peut-être qu'après avoir songé à diminuer les souffrances de l'intéressante classe des animaux de boucherie on voudra bien reconnaître que l'homme est aussi digne de pitié que la brute. Ce serait là un véritable progrès que nous osons à peine espérer quand nous trouvons dans les journaux anglais le récit qu'on va lire :

« Samedi matin, un soldat du 6<sup>e</sup> a subi un chatiment corporel en présence de toute la garnison de Douvres. Il avait été condamné pour insubordination et bris de son bidon, à cinquante coups de fouet qu'il a reçus sans broncher.

Un grand nombre de spectateurs assistaient à cette exécution.

Nous croira-t-on ? Il y avait parmi eux plusieurs femmes. »

On trouve dans la philanthropie Anglaise des hôpitaux où sont soignés avec tous les égards imaginables les chiens malades ou blessés.

Nous sommes fort curieux de savoir si les victimes de l'atrocité du régime militaire ont droit à un traitement après avoir subi la peine du fouet.

Les tribunaux étrangers rapportent un procès qui peut être un enseignement pour ceux de nos lecteurs qui se rendront à Londres à l'époque de l'exposition internationale. Ils profiteront sans doute de cette occasion pour voir les théâtres, entre autres Haymarket, l'une des plus belles salles de Londres. Nous les engageons à adopter la mode anglaise et non la mode française.

Chez nous, les gens du monde qui louent des loges considèrent qu'il est de bon ton d'arriver après que le second acte est commencé et de s'introduire dans la loge avec un certain bruit qui attire sur eux les regards de la salle entière au grand détriment du vrai public venu pour écouter la pièce. C'est un genre comme un autre.

Un M. Young voulut imiter cette mode, et, ayant loué une loge à Haymarket Théâtre, arriva quand le second acte commençait. Toutes les loges étaient occupées; M. Young ayant payé 35 shillings (43 fr. 15 cent.), voulait avoir sa loge, on lui offrit d'autres places, il les refusa et intenta un procès au directeur.

Celui-ci ayant comparu devant le magistrat de Westminster City Court a fait remarquer au juge cet avis porté sur le coupon : *Places secured until the end of first act only, places garanties jusqu'à la fin du premier acte seulement.* Cette note a fait donner gain de cause au directeur du théâtre, et M. Young a dû payer les frais du procès.

Dans un nouveau mélodrame récemment représenté au théâtre de Bowery (Angleterre), un brigand de la vieille souche, le héros de la pièce, est arrêté et décapité; sa tête, placée sur une table au milieu de la scène, est subitement découverte à la grande joie des amateurs de fortes émotions. L'illusion est parfaite; l'acteur est sous la table, qui est percée d'un trou dans lequel le col est engagé, et la tête paraît baigner dans des flots de sang.

Mais, il y a quelques jours, un loustic des coulisses réussit à placer sur la table une forte quantité de tabac à priser juste au moment où le voile était enlevé. Et voilà la tête qui se met à éternuer tant et si bien qu'il est impossible de l'arrêter. On comprend l'effet au moment le plus pathétique. La salle tout entière part d'un éclat de rire inextinguible; l'hilarité gagne les acteurs, la tête rit en éternuant toujours. Enfin, il fallut baisser le rideau, et le public, au lieu de verser des larmes de crocodile, comme il est d'usage à ces sortes de représentations, s'est retiré sous l'impression d'une bouffonnerie désopilante.

Un riche négociant américain, fix depuis un certain nombre d'années à Londres, M. Georges Peabody, vient de faire don aux pauvres de Londres d'une somme de 150,000 liv. st. (3 millions 750,000 fr.), ce cadeau vraiment royal a été mis par le donataire à la disposition d'un comité (trustees) composé du ministre des Etats-Unis près la Cour d'Angleterre, l'honorable Charles-François Adams, lord Stanley, sir James Emerson Tennent, M. Lampton et M. Morgan.

Voici un spécimen de la façon dont s'égaient les journaux américains. On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Un gentleman voyageait dernièrement dans les eaux de l'Ouest. Au moment où il allait atteindre le lieu de sa résidence, la chaudière fit explosion, et M. X... fut transpercé d'une broche en fer de sept pieds. La broche pénétra dans le ventre, et sortit par le dos de telle sorte qu'il avait trois pieds de broche en avant et trois pieds en arrière.

On rapporte M. E... chez lui, et sa position parut exiger les ressources de l'art. On fit appeler un médecin. Celui-ci prit le pouls du malade et lui demanda où il avait mal. — Au ventre, Monsieur. — Ah bien! comment cela est-il arrivé ? Ici, le malade raconta longuement l'accident de l'explosion. Le médecin reprend : — Est-on sujet à cet accident dans votre famille ?

— Non, répondit le malade, pas que je sache. Mon père et ma mère sont très vieux et n'ont jamais été embrochés; il en est de même pour mes oncles et pour mes tantes. — Très bien Monsieur. J'avais besoin de ces renseignements pour le pronostic.

Le médecin, pour prouver qu'il a bien compris l'affection du malade, ajoute ensuite : — Vous devez avoir beaucoup de peine, Monsieur, à vous coucher sur le dos ? — Oui, Monsieur. C'est même impossible. — Il ne doit vous être guère plus facile de vous coucher sur le ventre ?

En effet, Monsieur, j'éprouve à ce sujet la même difficulté. — Il doit vous être beaucoup plus facile de vous coucher sur le côté ? En effet, c'est bien cela; c'est la seule position qu'il me soit possible de conserver. — C'est bien, Monsieur, ces renseignements me suffisent; il ne nous reste plus qu'à convenir du traitement.

Les indications sont successivement précises : ou nous pouvons laisser la broche, mais alors il y a à craindre des accidents inflammatoires; ou nous pouvons l'extraire, mais il y a danger que vous ne surviez pas à cette opération. La science a ses limites, Monsieur; votre sort est entre vos mains; décidez-vous pour l'un ou l'autre traitement.

On ne dit pas si M. X... s'est encore décidé.

Un événement dramatique vient de jeter la consternation dans une famille de la nouvelle-Orléans. Voici les faits tels que le rapporte le *Hoboken News-paper* :

Un riche négociant de la Nouvelle-Orléans avait épousé une créole qui sur les autres domaines, en possédait un sur lequel travaillaient de nombreux esclaves. Parmi eux, il y avait une mulâtresse qui qui avait appris le métier de couturière et qui était attachée en cette qualité au service de la maison. Cette mulâtresse avait une fille de 7 ans qui promettait de devenir très belle. Le négociant, frappé de la beauté extraordinaire de cette enfant, qui avait la pureté de traits d'une Italienne, ne voulut pas la laisser dans la misérable condition où sa naissance l'avait placée. Il résolut de lui faire donner l'éducation d'une jeune fille libre, afin que ses sentiments fussent aussi nobles que son visage. Il plaça donc l'enfant dans un pensionnat du Nord, en laissant ignorer à tout le monde l'origine de sa protégée. La jeune fille resta jusqu'à l'âge de 16 ans à la pension, élevée avec tout le soin qu'on apporte à l'éducation des jeunes créoles les plus distinguées. Elle même avait bientôt oublié complètement sa situation première, et elle avait grandi en se croyant la fille d'un homme libre, d'un gentleman riche et puissant. Son excellent caractère l'avait fait chérir de ses camarades et de ses maîtres, et ce ne fut pas sans regret qu'on se sépara d'elle quand son père adoptif la rappela dans le Sud.

Un jeune planteur de la Louisiane qui avait vu la charmante créole à Philadelphie et qui avait conçu pour elle une vive passion, la suivit dans le Sud et demanda sa main. Le jour de mariage fut fixé et la cérémonie nuptiale venait d'être accomplie quand apparut dans la salle la véritable mère de la jeune mariée la mulâtresse en

voyant sa fille si belle et si heureuse, ne put retenir l'explosion de son propre bonheur. Nous laissons à penser à nos lecteurs quel scandale produisit cette révélation dans un pays où l'on considère comme déshonorante l'union d'un homme libre avec une fille d'esclave.

Si violente que fut la passion du jeune homme, elle ne put triompher de la force de ses préjugés, et après avoir reproché amèrement au père adoptif de la jeune fille l'indélicatesse de ses procédés, il essaya de se tuer en se tirant un coup de pistolet, mais la blessure fut légère et le jeune marié s'élança dans une voiture pour échapper au ridicule de sa situation.

Cependant la pauvre jeune fille avait été conduite dans la chambre nuptiale, richement parée pour recevoir les nouveaux époux. Le lendemain, quand on pénétra dans cette chambre, on n'y trouva qu'un cadavre. La belle créole succombant au désespoir, avait pris du poison et son visage était défigurée par les horribles convulsions d'une mort douloureuse. Cette éducation si soignée, cet esprit si cultivé, tous ces raffinements qu'on lui avait prodigués n'avaient donc servi qu'à armer contre elle-même le bras de la pauvre enfant. Le jeune planteur est sorti de l'égarément où la découverte de la naissance de sa femme l'avait plongé, mais la blessure de son âme ne s'est pas cicatrisée comme celle de son corps, et il languit misérablement dans la solitude et le désespoir.

Un phénomène qui a été, dans ces derniers temps, l'objet de recherches assidues de la part des hommes de science, s'est reproduit récemment aux mines de charbon de terre de Carw Tylery, près Newport. — Voici un extrait d'une lettre écrite par le directeur de ces mines :

« Nos hommes ont trouvé, dans un filon de charbon de terre d'une épaisseur de 9 pouces, une grenouille vivante. La grenouille a remué dès qu'elle est sortie de son tombeau, et elle a montré encore plus de vigueur le lendemain. La veine où on l'a trouvée est à 200 mètres au-dessous du niveau du sol, aussi ne peut-on s'expliquer la présence de la grenouille en cet endroit. Je vous enverrai pour l'exposition le morceau de charbon de 7 à 8 pieds de longueur dans lequel la grenouille a été trouvée, occupant exactement le centre du bloc. »

(Worcester-Chronicle.)

## BULLETIN FINANCIER.

28 mars 1862.

La place était toute entière à la hausse, ayant pour contre-partie les vendeurs forme contre prime et les vendeurs de primes à découvert. Ces derniers, plus hardis que les acheteurs et du reste plus libres d'allure, n'ayant pas subi, comme les premiers, une liquidation en baisse, ont provoqué l'entraînement des cours pour motif des liquidations anticipées et réalisées à l'abri du mouvement; la tentative leur a réussi, mais il en résulte que la situation de la place est changée et que conséquemment le mouvement contraire peut parfaitement se produire par les mêmes raisons d'ici la liquidation.

La rente a ouvert à 69.60, elle a fait au plus bas 69.42 1/2 et au plus haut 69.75. Elle clôture de 69.70 à 69.75, avec 10 à 15 cent. de hausse.

Le report se tenait à 22 1/2.

Le 3 % nouveau a repris dans les mêmes proportions; on le cote à 68.45 et 68.75.

Le Mobilier et les Chemins, faibles au début, ont également repris. La clôture se fait pour eux dans de bonnes conditions. Le Mobilier ferme à 767.50 après 761.25.

L'Orléans à 1380 après 1363.75.

Le Nord à 1115.

Le Midi à 781.25.

Pour extrait : J. Rebox.

Pour tous les articles non signés, J. Rebox.

Prix-courant légal des spiritueux, à Lille.

Marché du 28.

Esprit 3/6 Mont... l'hectolitre .. 70 50 ..

3/6 betterave .. id .. 70 50 ..

3/6 melas .. id .. 70 50 ..

3/6 fin de grains .. id .. 55 ..

3/6 de riz .. id .. 55 ..

Genièvre .. id .. 55 ..

Anis .. id .. 65 ..

CHEMIN DE FER DU NORD.

Avis au public.

MM. les voyageurs sont prévenus que des modifications seront apportées aux itinéraires des trains de voyageurs à partir du 1<sup>er</sup> avril 1862; quelques trains partent plus tôt que dans le service actuel.

MM. les chefs de station fourniront au public tous les renseignements qui seront demandés.

Cors, œils-de-perdrix, oignons durillons, sont guéris en peu de jours avec le TOPIQUE SAISSAC. Il ôte la douleur de suite, fait tomber la racine.

— 24,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. Paris, 48, rue Fontaine-Molière. Chez M. Coille, pharmacien, Grande-Place, 24, à Roubaix.

2965-9693

PRÉ-CATELAN

REOUVERTURE DES JARDINS ET DU RESTAURANT

Dimanche et lundi de Pâques, 20 et 21 avril.

Grande promenade de Longchamps; concert d'harmonie militaire.

PRIX D'ENTRÉE : 50 CENT.

## AVIS.

A. JOURDEUIL, ancien chef de bureau à la Mairie, a l'honneur de porter à la connaissance du public que, s'étant de ses grés démis de ses fonctions, il ouvrira à partir de ce jour un CABINET D'AFFAIRES, en son domicile, RUE DESTOMBES, 19.

L'expérience qu'il a acquise pendant 20 ans de services administratifs lui fait espérer de pouvoir mériter la confiance et les sympathies des personnes qui voudront le charger de leurs intérêts. Il donnera, à cet égard, tous ses soins et apportera la plus sévère délicatesse dans la direction des questions dirigées par son intermédiaire.

Sommaire des matières.

Inventaires commerciaux; liquidations; — déclaration de succession; — actes de sociétés; — extraits de l'état-civil en France et à l'étranger; — représentation officielle; — pétitions; — correspondances privées, etc.

NOTA. Les affaires extra-judiciaires seront traitées par correspondance, dans les trois jours de la remise.

Renseignements gratuits pour les indigents.

Admission aux Ecoles du Gouvernement.

Institution préparatoire, dirigée par M. Lorioi, 49, rue d'Enfer, Paris. La 1<sup>re</sup> division comprend l'École préparatoire à la Marine; la 2<sup>e</sup>, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire et Centrale. De nouveaux cours, ayant pour but de faire gagner du temps aux Elèves, en les initiant de bonne heure aux épreuves du concours, seront ouverts le 25 avril prochain. 2938

On lit dans le *Revue Scientifique* :

« De tous les produits créés jusqu'à ce jour pour les soins de la chevelure, le seul qui offre des garanties de réussite est l'Eau Tonique de Chalmier, de Rouen. La haute et universelle réputation dont elle jouit, pour les remarquables propriétés qu'elle possède de nourrir, d'augmenter et d'embellir la Chevelure est une preuve convaincante de son efficacité. Dans tous les cas d'alopécie, son opération est singulièrement active. On la recommande spécialement pour les enfants, parce qu'elle devient la base d'une belle chevelure et qu'elle dispense de l'emploi du peigne fin. »

## THEATRE de ROUBAIX

RUE NEUVE-DU-FONTENAY.  
DIMANCHE 30 MARS 1862.

1. LE PARATONNERRE, vaudeville en 2 actes.
2. LES CHEVALIERS DU PINCE-NEZ, vaudeville en 2 actes.
3. LES RENDEZ-VOUS BOURGEOIS, opera-comique en 1 acte.

Ouverture des bureaux à 5 h. 1/2. — Lever du rideau à 6 h.

LUNDI 31.

Avec le concours de

M. DELANNOY,  
Premier comique

des théâtres du Vaudeville et du Palais-Royal

1. UN CAPRICE, proverbe en 1 acte.
2. CASIMIR ou LE COMMIS-VOYAGEUR, comédie-vaudeville en 2 actes.
3. TRIOLET, vaudeville en 1 acte.

M. DELANNOY remplira le rôle de *Casimir*.  
M. DELANNOY remplira le rôle de *Barloun* qu'il a créé à Paris, au théâtre du Vaudeville.

Ouverture des bureaux à 6 heures. — Lever du rideau à 6 h. 1/2.

Prix des places :

Loges de première galerie, 3 fr. 50; fauteuil de première galerie, 3 fr.; fauteuil de deuxième, 2 fr. 50; première galerie, 2 fr.; stalle de parquet, 2 fr.; deuxième galerie, 1 fr. 25; parquet, 1 fr. 25; parterre, 75 c.; amphithéâtre, 50 c.

On peut se procurer des cachets à l'avance, de 9 heures à midi, chez J. Rebox, Grande-Rue, 56, et de 1 heure à 4 heures, au Théâtre.

Un supplément de 25 cent. sera perçu pour les cachets pris à l'avance, pour les places au-dessus de 2 fr. Pour les autres places, il sera perçu 10 c. par cachet.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

du 26 MARS 1862.

Blé blanc, 1,530 hectol. 26 56

Blé macaou id. 200 hectol. 24 65

Prix extrême du blé blanc, 24 à 28 fr.

Id. du blé macaou 23 à 26 fr.

Baisse à l'hectolitre : Blé blanc, 0 76

Id. Blé macaou 1 01

Fleurs (le sac de 100 kilogram.) 44 50

Baisse : 1 fr. 00 cent.

Son (le quintal métrique) 11 00

Prix moyen (à l'hectolitre) des marchés du département, plus Arras.

Ble blanc. 25 87

Ble mac. 22 94

Semaine précédente 26 27

Baisse. 0 40

36

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressé d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

Pain de ménage, le kilogramme 32

Pain de 2<sup>e</sup> qualité, id. 36 50

Pain blanc, id. 41

Pain de fleur (pain français) 125 g. 6

Les deux pains, id. 42

Les quatre pains, id. 24

Les huit pains, id. 48